

MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION MENTION : GOUVERNANCE TERRITORIALE Spécialité : ADMINISTRATION DES COLLECTIVITES LOCALES Finalités professionnelle et recherche

RNCP20267 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	341, 340p, 340n
Formacode(s)	13218, 13021
Code(s) ROME	K1401, K1404, K1802, M1205, K1903
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université François Rabelais - Tours

<http://www.univ-tours.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est sensibilisé à la complexité d'un secteur, de ses institutions et de ses réseaux, il est apte à : - gérer le service administratif d'une collectivité territoriale, préfecture ou d'un organisme travaillant en relation avec celles-ci (service juridique ou opérationnel)

- définir et piloter un programme d'évaluation des politiques et des programmes territoriaux
- définir, mettre en œuvre et coordonner des orientations de politiques publiques définies par l'autorité territoriale
- participer à la définition du projet global de la collectivité
- définir une stratégie financière et économique
- manager des services et des équipes.

Il est en relation directe avec :

- les élus pour mettre en œuvre les politiques publiques locales.
- les sociétés, entreprises ou individus partenaires des collectivités locales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce professionnel est capable de :

- préparer l'action des pouvoirs publics locaux (réglementation, orientation et harmonisation de ses applications)
- préconiser des orientations politiques, économiques et sociales dans son domaine de compétence
- mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'accomplissement des actions décidées : dotation budgétaires, montages de financements et de structures, définition des missions, des programmes et des échéances
- monter des dossiers techniques, administratifs et financiers
- maîtriser les dimensions juridiques, financières et fiscales de la gestion des collectivités territoriales

- élaborer des rapports, des notes de synthèse et présenter des résultats
- assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation de la démarche de développement local
- réaliser des audits de fonctionnement d'une structure
- concevoir des projets de formation du personnel territorial
- encadrer et coordonner les activités de ses collaborateurs directs
- sensibiliser et mobiliser les publics et les partenaires institutionnels.

Il maîtrise :

- les mécanismes des financements publics et para-publics
- les techniques de rédaction et d'expression orale
- les outils en lien avec les technologies de l'information et de la communication (TIC)
- une ou plusieurs langues étrangères.

Il connaît des applications d'informatique de gestion

Il est familiarisé aux rouages de la vie politique

Il entretient un réseau de relations étroites avec les différents acteurs publics et privés territoriaux.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du M2 Administration des collectivités locales exerce son activité dans la fonction publique territoriale, en qualité de contractuel ou de fonctionnaire territorial au sein d'administrations et d'organisations publiques et para-publics (institutions publiques, collectivités territoriales ; établissements publics de coopération intercommunale ; services déconcentrés de l'Etat ; associations ...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ils peuvent prétendre aux métiers suivants (liste non exhaustive) :

- directeur administratif
- directeur administratif et financier
- directeur général des services
- secrétaire général
- directeur du personnel
- directeur de service juridique
- responsable de service des collectivités territoriales ou des structures intercommunales
- chargé de mission « développement local »
- chargé de projet « politique de la ville »
- collaborateur de cabinet d'expertise et conseil auprès des collectivités territoriales
- conseil juridique.

Concours : attaché et/ou rédacteur territorial ; Instituts régionaux d'administration ...

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 606 €

Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	39 567
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X91 — Juristes et avocats

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janv. 1984 mod. sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.droit.univ-tours.fr

Site Université de Tours

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20267/>